

l'ainé de Polain

Association du Souvenir Aux Morts des Armées de Champagne

Agréée par le Ministère de la Guerre (C. M. N° 12963 K. du 5 Novembre 1931)

et

FONDATION

du

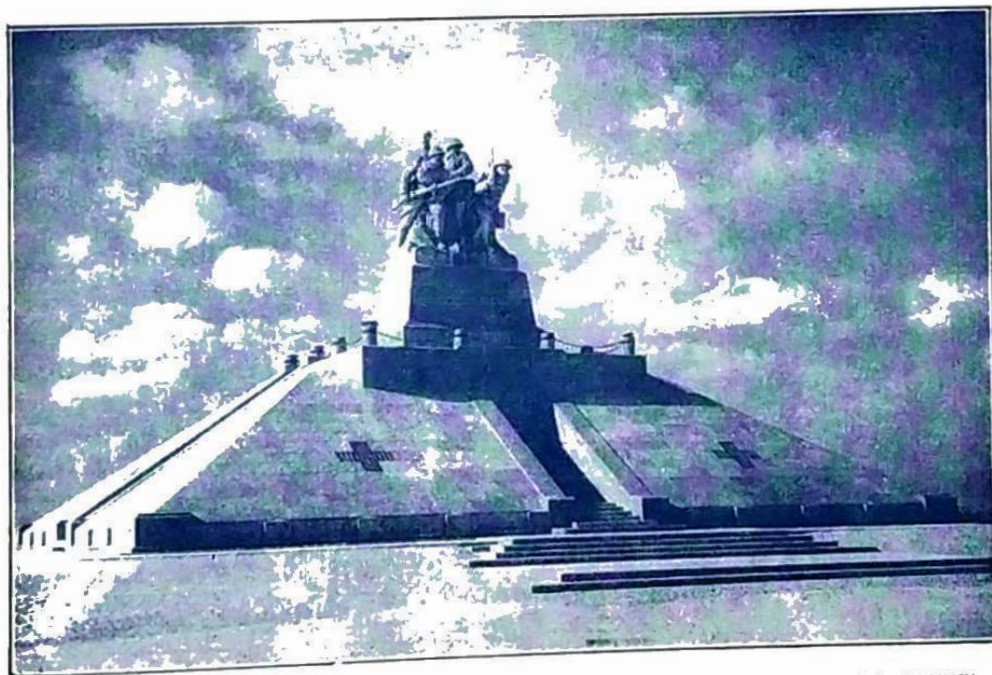
Monument aux Morts des Armées de Champagne

et

Ossuaire de Navarin

Reconnue d'utilité publique par décret du 16 Mai 1933

Président Fondateur : GÉNÉRAL GOURAUD



Cliché BRUNEL

Sculp. : Maxime RÉAL DEL SANTI

Siège Social :
M. GASTON CHEZEL, Secrétaire Général,
31 bis, Rue Vignon, PARIS-9^e
Opéra 85-80

**ASSOCIATION DU SOUVENIR
et FONDATION
du Monument aux Morts des Armées de Champagne**
PARIS -- 34^{bis}, Rue Vignon, 34^{bis} -- PARIS
OPÉRA : 85-80

Président Fondateur :
GÉNÉRAL GOURAUD
Ancien Commandant de la 4^e Armée
Vice-Président (Fondation) :
Général PRÉTELAT
du Conseil Supérieur de la Guerre

Président :
Colonel BOUCHER

Vice-Présidents :
Mme LEVYLLIER
M. DELAAGE
Mme MARGARITIS

Secrétaire Général :
M. Gaston CHEZEL

Secrétaires Généraux Adjoints :
MM. DREUX - CAQUET - CHABASSE

Trésorier Général :
M. CHAMPION

Trésorier Général Adjoint :
M. HUARD

Mme CAILLET Mme DROUET Mme MORIZOT Mme SALVA Mme TIERS	Administrateurs : M. BEAUCOURT M. LAMARTINIÈRE M. REVERDEN M. WELSCH M. MATTEI	M. PERICARD M. POISSON M. MEYNADIES M. DROUET X. TIERS	M. WELTER M. MULLER M. LAMBERT M. POTIER M. DE BISSY M. ROISIN
--	--	--	---

SECTION DE CHALONS-S/-MARNE

M. BERTHOIN <i>Préfet de la Marne</i>	Monseigneur TISSIER <i>Evêque de Châlons</i>	M. CHAMPION <i>Maire de Châlons</i>	Général LOISEAU <i>Commandant la 12^e D.I.</i>
--	---	--	---

Conseil d'Administration :

Président : G ^l BAUDELAIRE	Vice-Président : M. LOUARD	Secrétaire : M. A ANTOINE	Trésorier : M ^e SAVOURET
---	--------------------------------------	-------------------------------------	---

Administrateur :

Mme ULMANN M. MAYBEL M. BANHOLZER Maitre POPELIN	M. THILLY M. CAPY Docteur LAFFITTE M. LÉVY	M. TILGER M. ROBAT M. ROUCHE M. MAILLEFER	Abbé VENINGER (P.A.C.) M. J. de St-SEMMERA M. MALARMEY M. VINCENT, Past. Prot. M. ULMANN, Président Consistoire israélite.
---	---	--	---

SECTION DE TROYES

Président : M. DARDENNE Aristide	Secrétaire : M. LUCHLIER Louis	Trésorier : M. NEF Edouard
--	--	--------------------------------------

Administrateurs :

M. DELVALLÉE Léon M. WALDSPURGER Henri

Délégués Régionaux :

Colonel DROUIN, à Caudéran (Gironde) M. Henri DURET, à Beaune (Côte-d'Or) Capitaine PELET, Saint-Chamond Capitaine MONJARDET, Paris (VII ^e)	Mme FOURÉ, Colombus - U.S.A. M. A. DUVEAU-BUZARD, à Chacé (M.-&-L.) M. LEJEUNE, à Hayange (Gironde) M. Charles GOLD, à Guebwiller
--	--

TAUX MINIMUM DES COTISATIONS

Membre actif : 6 ou 10 fr. par an
Membre adhérent : 20 fr. par an

Membre donateur : 50 fr. par an
Membre bienfaiteur : 100 fr. par an

Rachat des cotisations par le versement d'une somme égale à dix fois (10) le montant de la cotisation annuelle
Adresser les cotisations à M. CLAUDE CHAMPION, Trésorier, 83, Rue de la Jarry, Vincennes (Seine)
Compte de chèques Postaux PARIS 1272-89

Association du Souvenir Aux Morts des Armées de Champagne

17 NOVEMBRE 1937

Le Général Gouraud, notre Président fondateur, atteint par l'inexorable limite d'âge, a quitté, le 17 Novembre 1937, les fonctions de Gouverneur Militaire de Paris, qu'il assumait depuis quatorze années. A cette occasion toute la presse française lui a consacré les articles les plus élogieux et des manifestations fort émouvantes ont permis aux anciens Combattants, à la Ville de Paris, à l'Armée, de montrer leur attachement et leur reconnaissance à celui qui a consacré cinquante années de sa vie au service de la France, à laquelle il a donné le meilleur de lui-même et pour qui il a souffert dans sa chair meurtrie. C'est au cours d'une de ces manifestations que le Maréchal Pétain a prononcé la belle page d'éloquence que nous sommes heureux de reproduire plus loin. En retraçant la carrière du Général Gouraud, le Maréchal a écrit une véritable épopée de gloire qui doit servir à l'édification des générations futures.

Et nous, les anciens Combattants, qui étions là quand il fit ses adieux le 17 Novembre, avec quelle émotion nous l'avons vu mettre, dans son baiser au drapeau, tout l'amour d'un fils pour une mère chérie. Avec ses anciens soldats qui l'entouraient, dans la cour des Invalides, dans cette brume épaisse et lourde qui tombait sur les épaules comme un voile de tristesse, vous étiez là, vous aussi, Morts de Champagne, vos âmes entouraient ce drapeau, dans les plis duquel vous avez enfermé votre sacrifice, vous étiez présents comme vos camarades qui, eux, sont revenus pour témoigner à notre chef l'admiration déférente et l'affectueuse estime de tous ses poilus.

Quittant l'Armée, le Général est entré vivant dans l'Histoire.

Mais il nous reste, à nous, les fidèles du Souvenir aux Morts des Armées de Champagne. Il n'y a, en effet, ni retraite ni limite d'âge pour le service du Souvenir.

Le Général reste notre Président-fondateur. Nous l'aurons toujours dans nos réunions, profitant de ses conseils éclairés, nous l'aurons à notre tête quand, pèlerins du Souvenir, nous gravirons la côte de Navarin et nous recueillerons dans la Chapelle du Monument où reposent maintenant 8.000 inconnus qui, par leur sacrifice, demeurent pour l'éternité au service de la Patrie.

Discours prononcé par le Maréchal PÉTAIN à l'occasion d'une réception offerte au Général GOURAUD

Messieurs,

Dans quelques jours, le général Gouraud, atteint par la limite d'âge, cessera d'exercer les fonctions de gouverneur militaire de Paris. Le moment est venu pour l'armée française de témoigner son affectueuse reconnaissance au grand soldat dont la gloire sans tache et l'admirable esprit de discipline reflètent exactement la grandeur et la servitude militaires. Cinquante années de service, dont vingt-cinq années de campagnes de guerre, cinq blessures dont trois reçues en Afrique, une en Argonne, une aux Dardanelles, tels sont les chiffres qui, en langage administratif, traduisent sa prodigieuse carrière. Il convient que le général Gouraud soit aujourd'hui cité en exemple à tous ceux qui ambitionnent de servir la France.

Le métier des armes est sans égal pour qui le choisit dans l'enthousiasme. Gouraud, encore enfant, découvre dans un grenier des armes arabes. Il se renseigne et aussitôt s'indigne. Comment ! ce sont des souvenirs de son grand-oncle, officier de l'armée d'Afrique, laissés à l'abandon. Il recueille ces reliques et leur donne plus tard une place d'honneur. De ce jour date sa vocation. Gouraud sera saint-cyrien, un saint-cyrien fanatique.

A sa sortie de l'École, il est affecté à sa grande joie aux chasseurs à pied et il rejoint le 1^{er} octobre 1888 le 21^e bataillon, en garnison à Montbéliard. A la façon dont il parle aujourd'hui de son premier commandant, demeuré pour lui la synthèse des vertus militaires, on imagine la foi qui devait alors l'animer. Le lieutenant Gouraud sert en effet avec passion, avec une telle passion que les Allemands en sont eux-mêmes avertis. Après l'armistice, on trouvera à Strasbourg, dans les dossiers de l'état-major allemand, la fiche suivante : « Lieutenant Gouraud, 21^e bataillon de chasseurs. Officier d'avenir. A surveiller. » L'espion ne s'était pas trompé.

Mais les reliques que l'enfant a préservées de l'oubli hantent l'officier. L'armée coloniale va l'enlever aux chasseurs à pied. En 1894, le lieutenant Gouraud part pour l'Afrique. Il ne reviendra définitivement en France qu'en août 1914, vingt ans après, comme général et grand-officier de la Légion d'honneur. Dans cette période étincelante de sa vie militaire, tous les grades qu'il a mérités, toutes les distinctions qu'il a reçues, sont dus sans exception à des faits de guerre.

L'énergie physique et morale qu'il déploie pendant ces années d'Afrique, l'audace dont il fait preuve, la fréquence des combats qu'il engage, tiennent du prodige. Il débute par le Sou-

dan, y est coté dès 1895, fait campagne en 96, 97, 98, année où il capture Samory. De retour en France après cet exploit, il est affecté comme capitaine au 8^e bataillon de chasseurs, à Amiens, où fait le plaisir de l'accueillir en 1900 en qualité de plus ancien capitaine du bataillon.

Le séjour du capitaine Gouraud au 8^e bataillon sera très court, car il est nommé quelques mois plus tard chef de bataillon au régiment de Beauvais, dont il s'évadera bientôt pour retourner au Soudan.

Il est âgé de 32 ans.

En 1901, il est sur le Niger, où il combat les Touareg pillards et pacifie le pays. Il exerce ensuite jusqu'en 1907 le commandement du territoire du Tchad. De 1907 à 1909, il pacifie la Mauritanie au cours de la plus dure de ses campagnes et pousse dans l'Adrar jusqu'à la Sebkhah d'Idjill, en plein Sahara. En 1911, il arrive au Maroc, parvient à secourir la colonne Molnier, s'ouvrant le passage de vive force. En 1912, il reçoit le commandement de la ville de Fez et la sauve par le combat victorieux d'Hadjira el Kohila. En 1914 enfin, chargé de réunir le Maroc à l'Algérie par Taza, il maîtrise les Tsouls dans un dernier et rude effort, le 26 juillet, à la veille de la guerre.

De tous ces faits d'armes, celui que nous devons le plus admirer est la capture de Samory, qui marqua l'emprise définitive de la France sur le Soudan.

Depuis seize ans, l'Almamy Samory, le tyran soudanais, terrorisait les populations du Niger et se rendait coupable de meurtres et d'exactions sans nombre. Successivement, au cours d'audacieuses expéditions dans la brousse inexplorée, Borgnis-Desbordes, Archinard, Humbert, Bonnier, Monteil, Audeoud, l'avaient refoulé vers l'est, mais sans parvenir à le joindre. C'était un ennemi redoutable à la fois par sa cruauté et par le nombre de ses guerriers.

Le 22 septembre 1898, le capitaine Gouraud, qui fait partie du groupe d'opérations du commandant de Lartigue, s'engage dans la forêt soudanaise. Sa colonne comprend 4 officiers, 9 Blancs, 212 tirailleurs, 50 porteurs de vitres. Bientôt, Samory est signalé à quelques jours de marche vers le sud. Fidèle à sa tactique, le tyran noir a tout dévasté sur son passage, rasé les villages, égorgé les habitants. Les clairières sont infestées de cadavres. La marche se poursuit dans l'horreur, de charnier en charnier. Le sentier, relate Gouraud, est de la boue humaine. La colonne continue. Le 28, les campements de Samory sont annoncés. Il semble

que l'ennemi n'a pas éventé l'arrivée de la troupe française. Il ne l'attend pas sur cette route de la mort. Les renseignements se précisent. Au milieu du campement se trouve l'Almamy, au milieu de cinquante mille sujets, dont plusieurs armés de fusils à tir rapide. Gouraud décide de lancer par surprise ses sections sur ce campement. Tandis que le lieutenant Mangin garde les abords, les sections Gaden et Jacquin se jettent sur le camp adverse et le sergent Bralères s'empare de Samory. La surprise est complète. Les guerriers font tous leur soumission et la favorite Sarankegny met une note pittoresque au tableau en présentant au vainqueur les 300 femmes et les 320 enfants du tyran.

Quarante ans se sont écoulés depuis ce fait d'armes, quarante ans pendant lesquels, rendus à la paix et ouverts à la civilisation, les territoires du Niger sont devenus une colonie modèle.

On ne saurait comparer les expéditions coloniales et les conflits entre grandes nations, qui diffèrent par la gravité des enjeux, l'importance des effectifs et des moyens en présence, par le caractère même des opérations. Mais, où qu'elle se déroule, la guerre réclame de la part des chefs qui la mènent des qualités premières : une audace réfléchie, une résistance physique et nerveuse à toute épreuve, la connaissance approfondie de l'homme, le savoir et la volonté farouche de vaincre. Parce qu'il possédait ces qualités à un degré rare, qu'il avait trempé son caractère dans les terribles réalités de la brousse soudanaise, et aussi parce qu'il pratiquait cette vertu qu'est chez un chef la discipline intellectuelle, le général Gouraud allait obtenir sur les champs de bataille de France des résultats substantiels et décisifs.

Arrivé sur le front français en septembre 1914, il prend le commandement de la 10^e division, dont le chef vient d'être tué, la conduit en Argonne, où il a l'épaule traversée par une balle. Il reste à son poste. Dès janvier 1915, le voici appelé au commandement du corps expéditionnaire des Dardanelles, commandement difficile entre tous. Il s'accroche dans la zone étroite du débarquement et livre plusieurs combats à l'armée turque, solidement retranchée. Le soir du 30 juin, alors qu'il visite à l'ambulance les blessés de la journée, il est gravement atteint. On le ramasse inanimé, un bras broyé, les deux jambes brisées. Un obus ennemi venait de sculpter pour la France une silhouette légendaire.

A peine remis de ses blessures, le général Gouraud est chargé d'une mission en Italie. Puis il prend, en décembre 1915, le commandement de l'armée de Champagne, qu'il conservera, sauf une courte apparition au Maroc, jusqu'à la victoire.

Il serait trop long de retracer ici les hauts faits de l'armée de Champagne, sous le commandement d'un tel chef. La seule bataille du 15 juillet 1918 suffira à montrer la valeur de son commandement et la puissance de son prestige.

En sonnant le glas de la stratégie allemande, la victoire du 15 juillet 1918 marque le changement de pente de la guerre. Ce ne fut pas une de ces journées napoléoniennes où la con-

ception du chef était immédiatement suivie d'exécution, mais une bataille longuement mûrie, sur un terrain minutieusement préparé, où s'est trouvé sanctionné en quelques heures un labeur de longue haleine.

C'est en effet dès l'été 1917 que se fait jour dans l'armée française la nécessité d'apporter une modification profonde à sa conception générale de la défense. L'armée russe donne des signes alarmants d'une décomposition prochaine. Il faudra du temps pour que l'armée américaine, malgré l'ardeur de ses préparatifs, intervienne efficacement en Europe. Dans ces conditions, les Allemands ont la partie belle. Ils vont pouvoir asséner sur les fronts occidentaux de nouveaux coups de bélier. Il s'agit de se mettre en garde de telle manière que ces coups n'enlèvent pas mortellement nos dispositifs, de les faire autant que possible tomber dans le vide. La directive n° 4, donnée le 22 décembre 1917 par le commandant en chef de l'armée française, a pour objet de définir la stratégie d'attente qui s'impose. Le général Gouraud sera le premier à l'appliquer à fond, sans arrière-pensée.

Lorsque, le 15 juillet 1918, à minuit, débute par un ouragan de fer et de feu l'attaque allemande, qui va être menée sur le front de la 4^e armée par 25 divisions, dont en 15 en première ligne, toutes les dispositions sont prises. Depuis quarante minutes, la contre-préparation décidée par le général Gouraud prouve à l'ennemi que la surprise qu'il projetait est manquée. Le bombardement allemand écrase une position à peu près vide de combattants. A 4 h. 15, tandis que notre artillerie reporte ses tirs sur les tranchées avancées, l'infanterie allemande s'élançait. Mais elle commence à flotter dans le lacis des tranchées à peu près désertes, est dissociée par les nids de résistance organisés, défendus avec tant d'héroïsme, perd son barrage et aborde vers huit heures du matin, à bout de souffle, une position intacte sur laquelle son effort vient se briser.

L'importance de la victoire du général Gouraud peut se mesurer par les conséquences d'un échec qui aurait entraîné la chute de la montagne de Reims.

Ainsi, ont triomphé dans des circonstances tragiques le bon sens et le courage. Le courage intellectuel est plus rare que le courage physique. Pour avoir donné dans sa carrière des exemples aussi frappants de l'un et de l'autre, le général Gouraud mérite notre admiration.

Mon cher Gouraud, le peuple français ne se trompe pas dans ses affections. D'instinct, il vénère en vous un de ses plus grands serviteurs. Il aime que, depuis quinze ans, ce soit vous qui saluez le soldat inconnu à chaque cérémonie nationale, que ce soit votre épée qui s'incline la dernière sur la tombe de nos grands chefs militaires. Vous lui appartenez vivant comme d'autres, étant morts, appartenez à la légende. Cette affection de tous vous suivra dans le calme de la retraite où nous savons que vous allez vous adonner à votre passion favorite : l'étude de l'histoire de la France. Si étonnante soit-elle dans sa diversité, cette histoire ne vous livrera pas de faits plus glorieux que ceux que vous avez accomplis vous-même, au cours d'une vie ardente, entièrement consacrée au culte de la Patrie.

LA FRANCE ÉTERNELLE

Mesdames, Messieurs,

La France est une place sans cesse assiégée. Sa situation géographique, sa conformation, son climat, sa douceur de vivre rameulent autour d'elle des convoitises et des ambitions qui se succèdent et alternent au cours des siècles.

Voici les hommes du Nord : Normands, Anglais, Germains ; voici les hommes du Sud : Italiens, Espagnols, pirates arabes, sans parler de ceux qui viennent de plus loin : Russes, musulmans : gens de la terre et gens de la mer.

Il faut donc que dans ce camp retranché la population soit toujours au guet, debout sur sa muraille ; on veut sa terre et son ciel, sa vigne et son sourire. On veut vivre comme « Dieu en France ». D'où le mot qui est devenu proverbe chez tant de ces rivaux : Dieu est-il français ?

Oui, Dieu est français, français parce qu'il veut que ce qu'il a fait subsiste. Ce n'est pas un hasard, mais un choix, qui a donné à un peuple si brave une terre si douce. La volonté divine, qui est à l'origine de toutes choses, se prolonge ici depuis deux mille ans, pour bien prouver qu'elle est une volonté logique et décelée ; elle doit donc être respectée.

Je ne voudrais pas remonter jusqu'à nos origines. Il faut cependant expliquer ou plutôt constater ce caractère exceptionnel et providentiel, en quelque sorte divin, qui est celui du peuple aux longs cheveux, à la moustache pendante, à l'âme prompte, — le peuple gaulois.

Le peuple gaulois « était le plus religieux de tous les peuples », selon le témoignage de toute l'antiquité. Il croyait à l'immortalité de l'âme ; seul il avait un clergé qui éduquait les enfants ; seul il transmettait de générations en générations une morale de bravoure et de courage, un esprit d'industrie et de labeur agricole ; seul il répandait dans l'univers, et jusqu'en Galatie, le culte de la Vierge Noire, « la vierge qui doit enfanter ». Son respect pour la femme, pour la vierge, pour la mère, était légendaire ; il devait, un jour, s'idéaliser dans la chevalerie. Ces traditions gauloises, les Romains eux-mêmes sont allés les chercher en Asie, dans la Galatie, pour fonder chez eux le culte de Vesta. C'est le temple d'Ephèse qu'est parti Epiclète, qui a enseigné la loi du respect mutuel et du sacrifice à l'antiquité. La Gaule a imprimé son pas et son influence partout. N'a-t-elle pas été jusqu'à Rome, jusqu'à Delphes et jusqu'à Louqsor ? Les enrôlés au casque gaulois sont représentés sur les murs du temple d'Isis ; déjà, ils luttaient pour la vieille civilisation méditerranéenne, de même que, par la suite, les croisés prenant en France leur essor, recrutés en France, commandés par des Français, ont barré la route aux Astatiens et aux Africains faisant de nos chansons de geste une autre Iliade.

Vercingétorix fut le défenseur-né des montagnes de l'Auvergne. Il lutta sur les pentes

des Pays, car c'est là que la Gaule tient en réserve nos forces suprêmes. A Notre-Dame du Puy, la Vierge Noire est vénérée. Le génie de la race est gardé là. Vercingétorix fut le premier héros national et il avertit ses successeurs par son héroïsme et par sa défaite même.

Pourquoi a-t-il été vaincu ? Son vainqueur nous le dit en termes qui sont un avertissement permanent pour notre histoire : « Il y a, lit-on dans les Commentaires de César, deux factions chez les Gaulois, non seulement dans chaque cité, chaque bourgade, chaque quartier de bourgade, mais pour ainsi dire dans chaque maison. »

Ah ! voilà bien l'œuvre du « Malin », le vice diabolique et qui va séculièrement à l'encontre de la volonté divine.

L'homme a reçu ce don de la liberté ; et l'homme français, puisqu'il est libre par essence, ne veut obéir qu'à lui-même. Fervent en même temps de l'unité, il ne la conçoit que par une adhésion de sa propre volonté indépendante à cette union indispensable. Or, cette volonté, il la tient trop souvent en réserve ; il ne veut pas renoncer à son point de vue, à sa critique, à sa fantaisie, à son humeur, à son « quant à soi ».

Or, si l'âme, si la volonté individuelle marchande ainsi son concours, en un mot, si elle n'est pas disciplinée, sa force se perd, se dilue, se disperse ; elle a beau monter la garde sur sa muraille, une brèche se produit par où l'ennemi se glisse dans la place. Et, alors, il faut un élan renouvelé et plus énergique de volonté et de discipline pour que le mal soit réparé et que la place soit sauvée.

Mais, et voilà qui est admirable et, vraiment, œuvre divine : cet élan se produit chaque fois.

Voyons dans le cours des siècles.

La Gaule est conquise par Rome, c'est entendu ; mais, l'Empire romain devient, avec une rapidité extraordinaire, l'Empire gaulois. Il se survit en Occident tant que la Gaule tient. Et il se transforme en Empire chrétien lorsque Constantin, sur les rives de notre Var, a reçu le « labarum » : « in hoc signo vinces ». « Tu vaincras par ce signe ».

La Gaule, rallie et convertit Clovis et ses Francs. C'est alors qu'elle se déclare France, c'est-à-dire libre et qu'elle crée, à son tour, le monde moderne. N'est-ce pas là encore quelque chose de divin ? la victoire sous le signe de la croix et le baptême de Clovis, telles sont les deux lois de notre fondation.

Un officier des légions romaines, un Dace, venu de l'Orient, Saint Martin, unit les deux civilisations. Il rattache l'organisation romaine et fléchissante aux franchises et aux fidélités des hommes venus des mers du Nord. Saint Martin c'est le chef qui partage son manteau ; c'est le grand frère qui veille à tout et

qui s'oublie lui-même : episcopos, cela veut dire le vigilant patron. Saint Martin dont le nom se retrouve jusqu'au Cap-Martin est le patron de la France. L'unité française est fondée et elle a marqué du premier coup sa frontière. Par les croisades, le Moyen-Age louché à son apogée ; mais l'union s'est affaiblie, elle se disperse peu à peu en clans, en vassalités, en féodalités étroites, rapaces, indisciplinées. Et voilà que, du fond de l'Orient un nouveau danger se lève. Mahomet a lancé ses hordes ; elles ont conquis toute l'Afrique du Nord, toute l'Espagne ; elles arrivent en rafale sur notre Midi et s'étalent jusqu'au Rhône, jusqu'à la Loire. Mais, soudain, un homme venu de Paris prend le commandement à Tours, faisant, en sens contraire, le chemin que Jeanne d'Arc fera plus tard. Il livre bataille sur la crête qui s'appelle encore le plateau des Maures, au sud de Tours, à Sainte-Catherine-de-Fierbois ; et, à Poitiers, il s'empare de la smala d'Abder-Rhadam, — comme qui dirait la smala de l'Abd et Kader de ce temps-là. La croix a vaincu.

Mais, écoutez bien ceci : le vainqueur Charles le Marteau a ordonné de ramasser les armes, les épées, sur le champ de bataille. On les dépose dans une crypte ; au-dessus on élève une chapelle de gratitude au Dieu des chrétiens pour que ce grand souvenir soit conservé. Ce sont les épées du salut. La France unifiée sous les Carolingiens, la France de Charlemagne, fait front des deux côtés à la fois, elle a refoulé l'invasion musulmane ; elle freine et évangélise l'invasion germanique et nordique. Ainsi elle fonde l'Europe. Charlemagne dort dans son tombeau d'Aix-la-Chapelle, montant la garde sur le Rhin.

Écoutez encore une simple histoire dont je fus le témoin personnel et dont vous apprécierez la portée. L'impératrice Eugénie avait reçu en hommage le bijou trouvé sur la poitrine du Grand Empereur des chansons de geste, alors qu'on avait ouvert son tombeau. Elle l'avait gardé secrètement tant que l'Alsace-Lorraine avait été séparée de la France ; mais, après la victoire, comme elle était revenue au Cap-Martin, j'eus l'honneur d'être reçu par elle et elle me dit : « Monsieur Hanotaux, j'ai le bijou de Charlemagne. Il appartient à la France. Ils ont bombardé notre paladium, la cathédrale de Reims ; je le remis au Cardinal Luçon pour qu'il soit déposé dans le trésor de la cathédrale. Que la Reims de Jeanne d'Arc, la Reims martyre le garde ! Je vous le confie, veuillez-y ! Dieu protège la France ! ».

Telles sont les grandes traditions françaises. Ne vous appartient-il pas, à vous, Combattants de la Champagne, de les connaître et de les conserver ?

Je remonte, encore une fois, le cours de notre histoire. Nous restons d'ailleurs en Champagne autour de ces Champs Catalauniques où vous avez refoulé d'autres Attila.

Les Capétiens ont succédé aux tristes derniers Carolingiens. Ils ont centralisé les forces de la France entre Paris, Orléans et Bourges. Mais les Anglais occupent la Normandie d'une part, et d'autre part le Sud-Ouest, avec pour capitale Bordeaux. Ils assiègent Orléans pour réunir toutes ces possessions et faire le pont entre Rouen, Bordeaux et Toulouse. C'est

une autre France qui naît ; elle sera une France protestante et marchande, fédérale au lieu d'une France catholique, chevaleresque, unifiée.

D'où vient cette menace inouïe qui pèse sur notre histoire ? Encore une fois, de la désunion. Un fils de France, un prince de la maison royale, le duc de Bourgogne, s'est allié aux Anglais ayant, lui, l'espoir de créer pour ses successeurs une France flamande, une France de banquiers et de kermesses, et non plus notre France terrienne, économe, méditerranéenne. Il a trahi son sang et sa race ; il peut se croire vainqueur ; il occupe Compiègne, et les Anglais occupent Paris. L'unité est détruite.

Une enfant illuminée, une enfant qui obéit à Dieu et qui n'a sur les lèvres que ce seul mot : « Dieu premier servi » accourt des régions de Lorraine ; son inspiration elle la reçut de Reims ; son village s'appelle Domrémy. Elle s'impose au sire de Vauxcouleurs et elle part pour l'Ouest où elle rencontrera le « gentil Dauphin », le roi de Bourges.

...Mais écoutez bien ceci : Tandis que sa mère est en prière à Notre-Dame du Puy, — l'asyle de la liberté gauloise au temps de Vercingétorix, — elle se détourne de sa route pour aller prier dans une certaine chapelle qu'elle seule connaît. Qu'elle est cette chapelle ? La chapelle de Sainte-Catherine de Fierbois !...

Elle prie et elle repart. Elle est reçue par le Dauphin. Celui-ci après une enquête la reconnaît pure et envoyée de Dieu, ordonne qu'elle prenne le commandement et qu'on l'arme. Elle revêt les armes qu'on lui donne. Mais, quand on lui présente une épée, elle s'arrête et dit : « Je porterais l'épée que Dieu m'a commandée. Envoyez un écuyer à Sainte-Catherine de Fierbois. Là, sous l'autel, on trouvera une caisse et, dans cette caisse, une épée. C'est celle-là qui sera la mienne ». L'écuyer part pour Sainte-Catherine de Fierbois. Il trouve l'épée et la rapporte... Vous avez deviné : elle est conservée miraculeusement depuis que, lui-même, Charles Martel a vaincu et refoulé l'invasion mahométane. C'est l'épée du Salut, l'épée de la libération !

Jeanne d'Arc la portera au cours de sa mission ; mais pas une seule fois, cette arme ne versera le sang. Après son échec à Paris, sachant que sa mission était transmise à la France, la Pucelle se rendit à Saint-Denis, et déposa l'épée sur la tombe des rois de France. La France et la dynastie étaient sauvées. L'enfant fut libérée au jeu à Rouen.

Il y a quelques temps, nous célébrions, à Rouen même, le cinquantième centenaire de la mort de Jeanne d'Arc. Un cardinal anglais, un grand catholique, un ami de la France, que nous avons perdu depuis, hélas ! le cardinal Bourne, s'avança seul, sur le pont qui relie les deux rives de la Seine ; il portait dans ses bras une gerbe de fleurs de lys, et il la laissa tomber au flot de la rivière, juste à l'endroit où les cendres de la sainte avaient été jetées. A cette incomparable réparation, la ville retentit d'une joie immense : l'artillerie rugissait, les voix acclamaient, la cloche de Jeanne d'Arc sonnait. Dans la cathédrale, la foule se porta pour remercier Dieu. Et là, j'ai entendu le cardinal Bourne, se retournant d'un mouve-

ment magnifique, s'écrier: « Français, vous honorez Jeanne d'Arc et vous avez raison. Elle vous a rendu votre indépendance et nous l'honorons nous aussi, Anglais, car elle nous a renvoyés dans notre Ile. Que faisons-nous sur votre continent? Nous lui devons d'être nous-mêmes, des insulaires, et nous lui devons nos libertés! »

Il faut finir, je le sens. J'enjambe toute l'histoire de France. Elle est inépuisable. Je ne vous parlerai ni de Henri IV et du panache blanc, restaurant le royaume après la Ligue, ni de Villars à Denain après les tristes querres de la fin du règne de Louis XIV. Je ne vous parlerai même pas de Valmy et de l'immense libération apportée à tous les peuples de l'univers — et qui n'en sont pas toujours reconnaissants.

Nous voici de nouveau à la Marne et nous nous retrouvons sur ces Champs Catalauniques où a commencé notre histoire.

La France est sauvée, cette fois encore; et elle rejette les nouveaux Attila qui l'ont envahie.

Vous connaissez l'instrument de notre salut: c'est, justement, l'opposé de cette désunion qui tant de fois a failli nous perdre.

C'est l'union sacrée — notre vrai Palladium.

Sauvés, oui! La victoire, oui; mais à quel prix, quels désastres, quelles pertes, quel affaiblissement! Et notre Champagne, en particulier, a tant souffert: les combats où s'est illustré l'héroïsme de nos soldats ont sévi sur ces plaines toujours éprouvées. Elles ont été les plus meurtrières, les plus ruinées, les plus frappées. Mais cette Champagne, vous l'avez sauvée devant Reims, général. Envoyé de Dieu, vous l'avez sauvée à Vitry-le-François, à Bar-le-Duc, à Verdun; enfin, vous l'avez sauvée à Reims et c'est le steuron de votre victoire. Reims est reprise, mais sa cathédrale apparaît pantelante, canonnée, insultée. Le sourire de Reims a pleuré!

La victoire cependant a ouvert ses ailes d'or. La France est rentrée dans Reims. Veuillez écouter seulement pour finir cette histoire trop peu connue qui sera la dernière. Après vingt ans de travail et d'efforts, la cathédrale a retrouvé sa splendeur; elle a été consacrée de nouveau. Demain la gratitude française la consacra dans un service solennel. En ces quelques années, notre âge a refait un monument dont la construction avait demandé trois siècles. Mais, tout le monde le sait, la moitié de la charge pécuniaire avait été versée par un grand Américain, ami de la France et de l'humanité, l'Américain Rockefeller que nous avons eu la grande douleur de perdre il y a quelques mois; son fils était venu en France pour voir l'œuvre accomplie. Gratitude et fêtes à Paris, à Versailles, à Fontainebleau. Mais Reims?... En qualité de Président du Comité Rockefeller, je m'adressai à lui: « Monsieur Rockefeller, lui dis-je, quitterez-vous la France sans avoir été à Reims remercier Dieu de vous avoir désigné pour être le reconstructeur de sa cathédrale? Je vous offre, au nom du cardinal Suhard et du clergé de Reims, une messe dite pour vous, pour vous tout seul, dans la cathédrale reconstruite ». Il s'écria: « Ah! Monsieur, quel honneur! Je retarde mon départ, j'accepte, je

suis à vous. » Reims est prévenue. La chose reste dans le secret. Nous prenons le train incognito, avec Monsieur Rockefeller, son fils, son ami Mr. Bosworth et Madame Jusserand. A Reims, un taxi nous conduit anonymement devant le parvis et alors... la cloche qui a sonné l'entrée de Charles VII et de Jeanne d'Arc tinte. Le clergé occupe tout le portail. L'homme, seul, avance. Il est salué. Le clergé entre dans l'église. Rockefeller suit. Dès son entrée, la maîtrise chante le Kyrie eleison, de Palestrina. Le chœur chante, l'orgue chante, la cathédrale toute blanche chante, la cloche tintait.

Quel instant! L'histoire de France toute entière était présente. Les cœurs s'élevaient vers le Dieu de miséricorde. L'homme était confondu; il pleurait; il riait. La présence de Dieu était certaine, Dieu est français.

Nous montâmes les cent-soixante-cinq marches du grand escalier de pierre pour lire la belle inscription commémorative. Et, de là-haut, les yeux sur l'espace infini, nous mesurâmes dans une indicible émotion, le théâtre de vos luttes, de vos exploits: chers Combattants, c'était la Champagne, toute la Champagne que vous avez reconquis.

Que dirai-je, qu'ajouterai-je? Est-ce que ce n'est pas l'Histoire elle-même qui vous remercie par ma voix? Est-ce que ce n'est pas la cloche de Jeanne d'Arc qui tinte encore au-dessus de nous? Vous l'entendez; vos cœurs écoutent!

Général Gouraud, grand général, grand Français, cher Ami! Vous m'avez ordonné d'être ici aujourd'hui et vous m'avez interdit de parler de vous. J'obéis!

Mais l'Histoire parlera, mon général. La vérité est plus forte que votre modestie. Elle célébrera votre nom, vos services, votre courage, votre double et admirable carrière, coloniale et métropolitaine, bienfaitrice, civilisatrice et salvatrice.

De Charles Martel à Jeanne d'Arc, de Jeanne d'Arc à Turenne, de Turenne aux Soldats de la Révolution et aux Soldats de Napoléon, vous êtes tous les mêmes. Vous êtes de la série, mon général, vous êtes des vaillants et des modestes. Vous ne voulez pas qu'on vous célèbre. Mais vous n'empêcherez pas que nous soyons célèbres par vous et que nous nous vantions de vous.

Général! Les combattants de Champagne, les morts de la Champagne sont autour de vous. Ils sont là: ceux de Tahure, ceux de Vitry, ceux de Verdun et ceux de Reims. Vous ne les empêcherez pas de vous honorer, de vous entourer et de vous acclamer.

Paris vous laisse, puisque l'âge le veut; mais nous, Rémois, nous, Champenois, car je suis du Chemin des Dames — vous le savez — nous vous re prenons! Vous êtes des nôtres, vous êtes et restez notre chef, notre sauvegarde, la garde de la France, le maître des Champs Catalauniques! Et votre bras, votre bras unique, leve au-dessus de nos gloires d'hier pour susciter les gloires futures, le frémissement de nos trois-couleurs, l'honneur inaltérable de notre drapeau.

G. HANOTAUX,
de l'Académie-Française.

LE GENERAL HELY D'OISSEL

(1859-1937)

Le 28 novembre, le Général Debeney le citait à l'ordre de l'Armée avec la mention suivante:

« Commandant un Corps d'Armée de 4 divisions, a réussi par des manœuvres bien conçues et vigoureusement exécutées, à forcer les passages de l'Oise et de la Serre, a enlevé ensuite par de durs combats les positions allemandes fortement organisées dans la région de la Ferme Ferrière, a exécuté enfin une poursuite particulièrement vigoureuse qui a amené à Hirson et à la frontière belge, faisant 1.600 prisonniers et capturant 38 canons. »

Enfin, le 16 juin 1920, le Général Hely d'Oissel était nommé Grand Officier de la Légion d'Honneur avec une citation resumant ses services de guerre:

« Officier général de haute valeur. Après avoir rendu les services les plus distingués comme Chef d'Etat-Major d'une Armée, a montré dans le commandement d'une Division de Cavalerie puis d'une Division d'Infanterie et au feu dans la conduite d'un Corps d'Armée, les plus belles aptitudes militaires. Superbe bravoure, calme et sang-froid, entrain et décision, appréciant exactement et dénouant rapidement les situations les plus difficiles. (Croix de Guerre.) »

Telles sont, brièvement résumées, les étapes essentielles de cette belle vie de soldat, qui demeurera un magnifique exemple pour les jeunes générations.

Après son passage au cadre de réserve, le Général Hely d'Oissel ne tarda pas à employer sa remarquable activité.

En 1923, lors de la constitution du Comité chargé de l'exécution du Memorial de Navarin, il fut nommé Président du Comité et se dépensa sans compter auprès du Général Gouraud pour mener à bien la tâche entreprise. Pendant cinq ans, il nous fit profiter de ses sages conseils.

L'Association du Souvenir qui devait se substituer au Comité, se crea en 1928 et la présidence effective fut confiée au Général Hely d'Oissel. Il continua de nous entourer de toute sa sollicitude, mais en 1929, son éloignement de Paris l'obligea, à son grand regret, à se démettre de ses fonctions, ne pouvant plus, comme par le passé, assister aux réunions. Pour le remercier du grand attachement qu'il avait montré envers notre Œuvre, notre Comité le nomma Président Honoraire.

Tous les membres de l'Association s'associent au douloureux frappe Madame Hely d'Oissel et nous la prions, ainsi que sa famille, de trouver ici nos sentiments de profonde sympathie et nos condoléances émues.

Les Adieux du Général GOURAUD à l'Armée Française

GOUVERNEMENT MILITAIRE

DE PARIS

ETAT-MAJOR

N° 1141 G. M. P.

Paris, le 16 Novembre 1937.

ORDRE GÉNÉRAL N° 9

Il y a quatorze années que j'ai pris mes fonctions de Gouverneur. Elles ont passé vite. J'avais redouté le terme de ma vie militaire et cependant je pars sans amertume.

C'est que, pendant mes nombreuses inspections, j'ai vu l'Armée, un peu assoupie après la guerre, se réveiller bientôt, se remettre au travail avec ardeur, perfectionner ses manœuvres. J'ai vu en même temps grandir sa force matérielle : canons, chars, motorisés, transmissions, etc... Et quand deux ans de service sont venus confirmer le soldat et permettre d'instruire les sous-officiers, on a vu le superbe et puissant défilé du 14 Juillet 1937 et les manœuvres de l'Ouest où les troupes, active et réserve, malgré les pluies continuelles, ont fait preuve de tant de bonne volonté et d'ardeur.

C'est ainsi qu'au jour où je quitte cette Armée bien aimée, à qui j'ai dévoué passionnément ma vie, j'ai le bonheur de la voir revivre.

Ma dernière parole sera pour lui donner confiance en elle-même. Elle est toujours l'Armée qui est sortie victorieuse de la plus terrible des guerres.

Officiers. Sous-Officiers ! continuez à vous instruire, soyez prévoyants, justes, fermes, mais bienveillants ; soyez toujours un modèle pour vos hommes. Ils ont les yeux sur vous. Croyez-en le vieux soldat : une troupe française est à l'image de son chef.

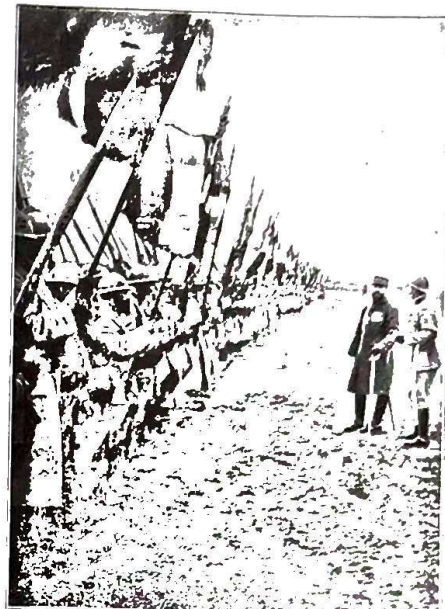
Soldats ! soyez fidèles à votre devoir militaire, qui fait partie du devoir civique, fidèles au drapeau tricolore, le drapeau de vos pères ; faites courageusement, gaiement, votre service.

Il y a des menaces à travers le monde. L'orage n'éclatera pas sur nous si nous sommes unis, si nous savons, si nous voulons travailler, chacun dans notre métier, si l'Armée, qui est la sauvegarde de notre indépendance, conserve et développe sa valeur morale et matérielle.

J'emporte la conviction qu'elle est forte, instruite, disciplinée et fidèle ; j'emporte en même temps une reconnaissance profonde au Gouvernement de la République et à mes grands Chefs Militaires, à mes Officiers, à mes Sous-Officiers et à mes Soldats.

J'emporte par dessus tout une confiance invincible dans les destinées de la France.

Le Général GOURAUD,
Gouverneur Militaire de Paris.



18 Avril 1916 — Le General Gouraud passant en revue les drapeaux de la 4^e Armée



Phot. France-Press

17 Novembre 1937 — Le baiser au drapeau.

Journées du Souvenir des 6 et 7 Novembre 1937

IX^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le samedi 6 novembre eut lieu, en l'Hôtel des Invalides, l'Assemblée générale statutaire de l'Association du Souvenir « Aux Morts des Armées de Champagne ». Par suite de l'organisation du Gala au moins de juin, il avait été décidé de retarder cette Assemblée générale au début de novembre.

Dès avant trois heures, les fidèles du Souvenir se pressaient dans les salons du Gouvernement Militaire de Paris et bientôt le Général Gouraud, suivi de M. Gabriel Hannotaux, de l'Académie Française, et des Membres du Conseil d'Administration, pénétraient dans la salle et les assistants s'étaient levés spontanément.

Lorsque le Général Gouraud eut pris place au fauteuil, devant le drapeau de l'Association toujours cravaté de noir, il demanda à l'assistance d'observer, comme les années précédentes, une minute de silence en souvenir de ceux qui sont tombés là-bas, en Champagne. Après ce moment émouvant, le Général donna la parole au Secrétaire général, pour la lecture du rapport moral :

RAPPORT MORAL

présenté par M. Gaston CHEZEL

Secrétaire général

MONSIEUR LE MINISTRE,

MON GÉNÉRAL,

MESDAMES, MESSIEURS,

Il est d'usage de réunir l'Assemblée générale de notre Association au mois de février ou au mois de juin. Par exception, elle a lieu cette année ce samedi 6 novembre.

L'organisation de la soirée donnée, le 5 juin, au Cercle Militaire, pour la reconstitution du Théâtre aux Armées, nous ayant demandé un gros effort, d'ailleurs récompensé par un grand succès, on ne pouvait penser en même temps réunir l'Assemblée générale.

A notre avis, aucune date ne pouvait mieux être choisie que celle du 6 novembre. D'abord, en ce mois de novembre, les vivants communient avec les morts et c'est le mois où les adhérents de l'Association du Souvenir aux Morts des Armées de Champagne veillent avec encore plus d'émotion sur ceux qui sont tombés sur les champs de bataille. Ce mois contient également une autre date dont le souvenir est tout de même vivant dans nos esprits et nos cœurs d'anciens combattants : c'est le 11 Novembre et, en ce jour, le souvenir de nos camarades morts ne quitte pas notre pensée et nous leur exprimons en notre cœur toute notre reconnaissance pour leur sacrifice qui a permis la victoire. Enfin, ce mois de novembre présente pour nous des anniversaires que nous devons célébrer, car ils marquent des étapes importantes pour la naissance, le développement et le succès de notre Œuvre.

Nous allons ainsi avoir à vous présenter en quelque sorte une rétrospective de notre activité pendant 14 années.

Le Comité du Monument a été constitué en mai 1923 sous la présidence d'honneur du Général Gouraud, et sous la présidence du Général Hely d'Oissel. Nous venons d'apprendre le décès de ce dernier, avec une profonde émotion.

Au moment où nous rappelons le souvenir de sa haute figure à la tête de notre Association, nous nous faisons un devoir d'avoir pour notre premier Président une pensée particulière et émue.

L'appel émouvant lancé par le Général Gouraud fut entendu et les souscriptions affluèrent si bien que le 4 novembre 1923, la première pierre fut posée. Cette date marqua la naissance de notre Œuvre.

Malgré le jour sombre et froid, il y eut sur la butte de Navarin, encore recouverte des vestiges de la guerre, parmi les réseaux de fils de fer et les tranchées, un grand rassemblement des populations d'alentour, des anciens combattants, enfin des familles des Morts. Pour la première fois une messe solennelle fut célébrée sur cette terre où tant de sang a coulé.

La pierre qui fut posée dans le sol de Navarin provenait de l'Église de Souain détruite par la guerre, symbole de durée unissant l'antique passé d'histoire au présent glorieux.

Désormais ce sont des foules sans cesse renouvelées qui viendront en cette solitude désolée rendre un culte à la mémoire de nos Morts au pied du Monument de Navarin.

Moins d'un an plus tard, le 28 septembre 1924, le Monument était inauguré au milieu d'une immense foule venue de tous les coins de la France : les Pouvoirs Publics, les autorités religieuses, les anciens combattants, les familles des Morts, rendaient un émouvant hommage au souvenir de ceux tombés en ces lieux.

Nous avons encore présentes à la mémoire, les paroles prononcées à cette occasion par le Général Gouraud, remerciant ses « poilus qui ont si longtemps creusé cette terre blanche de Champagne, qui l'ont défendue sous les bombardements, sous les attaques, qui ont trouvé asile dans ses profonds abris, qui l'ont maudite parfois pendant ces rudes hivers de boue et de froid, quand il fallait y revenir en s'arrachant aux douceurs du foyer entrevu pendant une courte permission, et qui cependant l'ont défendue fidèlement, inlassablement en l'arrosant de leur sang généreux. »

L'année suivante, en 1925, nous inaugurons

la crypte du Monument recouverte de plaques commémoratives portant le nom et le grade des Morts de Champagne dont les familles veulent ainsi conserver le témoignage public de leur sacrifice. Ces plaques, quel que soit le grade de celui dont elles commémorent le nom, sont toutes de mêmes dimensions, considérant que le sacrifice qu'elles rappellent a été le même pour les officiers comme pour les soldats.

Le Monument de Navarin, dès ce moment-là, devint le centre d'une activité toute particulière. Chaque année, des pèlerinages organisés par le Comité amenaient de tous les coins de la France une foule de parents, d'amis, de camarades des Morts de Champagne. Et il apparut que le Comité constitué pour l'érection de ce monument était un organisme soumis à des règles trop rigides pour répondre aux nécessités qu'imposait l'afflux toujours plus grand des visiteurs de Navarin. Et c'est pourquoi l'Association du Souvenir aux « Morts des Armées de Champagne » fut créée le 10 mars 1928 en l'Hôtel des Invalides.

Dans l'exposé qui précéda l'établissement des statuts, il fut expliqué que la tâche essentielle du Comité était terminée, puisque le monument était achevé, payé et sa garde assurée. Il restait une autre œuvre à accomplir, celle d'entretenir intacte le souvenir de ceux qui ont fait le sacrifice de leur vie pour que la France vive libre et respectée. C'est pourquoi fut créée l'Association dont le but est de conserver et d'honorer le souvenir glorieux des morts français et alliés tombés au champ d'honneur sur le front de Champagne. L'Association ainsi constituée ne fit que se développer et son œuvre dans les sept années qui viennent de s'écouler est des plus importantes.

Au cours des pèlerinages organisés par le Comité du Monument, nous avons parcouru les cimetières militaires qui jalonnent le front de Champagne, et nous nous sommes aperçu que ces cimetières étaient trop étroits pour recevoir les corps retrouvés journellement sur le champ de bataille.

Dès la constitution de notre Association, nous avons proposé au Ministre des Pensions, à ce moment-là M. Champetier de Ribes, de créer dans notre Monument, des ossuaires destinés à recevoir les corps retrouvés dans le secteur de Champagne.

Le 27 janvier 1930, nous avons reçu l'autorisation et de 1930 à 1934, il a été aménagé dans la crypte six ossuaires contenant 2.397 corps ; mais, devant l'afflux des corps retrouvés sur le champ de bataille, ces caveaux furent insuffisants et, en 1935, nous avons décidé de créer dans les sous-sollements du Monument une autre crypte et d'aménager trois autres caveaux qui reçurent ainsi dans l'année 2.262 corps.

En 1936, trois autres caveaux permirent de donner une sépulture à 1.650 corps, et enfin, en 1937, deux nouveaux ossuaires purent recevoir 900 corps.

Ce n'est pas encore suffisant. Ces 14 caveaux sont maintenant complets et nous en avons aménagé six autres qui commencent à recevoir les corps de nos camarades que l'on retrouve en si grand nombre de l'Argonne à la Montagne de Reims.

Nous avons donc, ainsi, en 7 années, créé 20 ossuaires qui, complets, contiendront plus de 10.000 corps.

D'autre part, nous nous sommes rappelés, mon Général, les paroles que vous avez prononcées lors de la pose de la première pierre. Vous disiez : « Terre de Champagne restée telle que l'ont faite les batailles, bouleversée, pauvre, nue, mais riche à nos yeux de tout le sang qui l'a abreuvée. »

Et nous avons voulu que notre Association possédât une parcelle de cette terre sacrée. Nous avons donc fait l'acquisition de 4 hectares de terrain, nous assurant ainsi que son aspect ne sera pas modifié à proximité du Monument et que des initiatives indésirables ne seront pas prises.

Le principal but de notre Association, tel qu'il a été défini lors de sa constitution, était de veiller à la conservation du Monument et d'assurer son entretien. Ce Mémorial avait peut-être été construit un peu trop rapidement et les travaux avaient été entrepris au cours d'une saison particulièrement mauvaise, avec des matériaux qui ne présentaient pas suffisamment de résistance pour supporter les écarts de température qui se manifestent sur la Butte de Navarin. Peu à peu, il avait subi des dégradations et il s'est révélé que le service d'entretien ordinaire ne suffirait pas à en garantir la solidité.

D'autre part, comme nous avions établi des ossuaires dans les cryptes, il fallait que ce Monument donnât pour l'avenir des garanties absolues de solidité. Notre Association a donc fait appel à des architectes compétents qui ont dressé le devis des réparations et des améliorations nécessaires. Mais une grave question se posa pour nous : il s'agissait de trouver les fonds nécessaires pour la réalisation des devis présentés. C'est alors qu'au sein de l'Association un zèle remarquable fut déployé. Des ventes de charité furent organisées. La première, celle des 26 et 27 novembre 1932, eut un succès considérable. Mais, malgré la générosité vraiment touchante des adhérents et des amis de notre Association, les fonds recueillis furent insuffisants, et c'est ainsi que nous nous sommes adressés au Ministre des Pensions qui suivait avec intérêt nos efforts. Nous avons obtenu une subvention de 100.000 francs qui a permis, avec les fonds recueillis par l'Association, de procéder à la refaçon complète du monument et de lui donner son aspect particulier qui frappe tous ceux qui viennent le visiter, en lui assurant d'autre part une solidité à toute épreuve, susceptible de braver les intempéries et le temps, enfin, de faire ce chef-d'œuvre qui provoque l'admiration de tous les pèlerins qui viennent de plus en plus nombreux se recueillir parmi nos Morts.

Ce monument, devenu un tombeau glorieux, devait nécessairement être un objet de culte. Il nous a semblé nécessaire d'y créer une chapelle dédiée non seulement au souvenir de ceux qui reposent dans les cryptes, mais de tous ceux qui sont tombés en Champagne et tout particulièrement de ceux qui n'ont jamais été retrouvés. Cette chapelle est maintenant munie de tous les ornements nécessaires et des messes y sont régulièrement célébrées.

Notre monument est gardé par un mutilé de

guerre qui s'acquitte de sa tâche avec tact et dévouement.

Mais l'action de notre Association n'a pas consisté uniquement dans la conservation et l'entretien du monument. Elle s'est étendue à bien d'autres objets. Lors de nos voyages à Navarin, nous avons remarqué que le drapeau national ne flottait sur les cimetières du front qu'une fois par semaine. Nous avons pensé qu'il était mieux, afin d'honorer plus spécialement nos morts, que le drapeau français flotte continuellement au milieu des nécropoles militaires et grâce à notre intervention, le 3 juin 1930, le Ministre des Pensions nous donna l'autorisation de faire flotter le drapeau tricolore dans tous les cimetières militaires de Champagne que nous voudrions doter de pavillons.

En 1935, le Ministre des Pensions de l'époque, reconnaissant notre activité, prenait alors à sa charge notre initiative, mais pendant cinq ans, c'est notre Association qui avait fourni les drapeaux nécessaires.

D'autre part, nous nous sommes préoccupés de faire relever dans un cimetière du front un calvaire élevé pendant la guerre par des combattants et qui avait été détruit par l'orage, car notre œuvre n'est pas seulement celle du Monument, mais elle est aussi celle du Senuir.

Et c'est ainsi qu'elle poursuit en même temps une action morale qui se développe par les messes annuelles célébrées à Paris, aux Invalides, dans les différentes églises du front lors des pèlerinages et, enfin, à notre Monument de Navarin, notamment dans l'octave de la fête de la Toussaint.

Ces pèlerinages ont également le plus grand succès. Chacun se rappelle le premier organisé par l'Association en juillet 1928: cette nuit du 14 au 15 juillet passée devant le monument de Navarin, en commémoration du dixième Anniversaire de la grande bataille de Champagne, prélude de la Victoire finale. Et depuis, chaque année, une foule nombreuse de familles, d'anciens combattants, se rend sur le front de Champagne pour visiter les cimetières et notre Monument.

L'année prochaine, le pèlerinage aura un caractère particulier, il commémorera le XX^e anniversaire de la bataille du 14 juillet 1918. Nous pensons qu'il nous sera possible de lui donner tout l'éclat qu'il mérite, et en particulier que l'assemblée générale annuelle aura lieu à cette date sur le terrain de Champagne. Nous profiterons de notre présence parmi nos Morts pour renouveler notre serment de continuer notre Œuvre du Souvenir en espérant que les jeunes viendront nombreux faire avec nous le même serment.

Le Comité central de notre Association est grandement aidé dans sa tâche par le Comité de la section de Châlons. Cette section fut créée le 19 juillet 1931, à l'occasion du pèlerinage qui avait lieu à la même date. Nous avons encore présents à la mémoire les discours prononcés et par M. le Maire de Châlons, par le Général Gouraud et par le Général Baudelaire, président de la section de Châlons. Depuis 1931, l'action de cette section s'est poursuivie très heureusement, elle rend à l'Association les plus grands services en assurant surtout une liaison rapide et effi-

cace entre notre Direction et le Monument. D'autre part, pour les pèlerinages, elle assure l'organisation de différentes cérémonies et il faut reconnaître que chaque année cette organisation s'est révélée en tous points parfaite.

L'action de notre Association s'est développée à côté du Comité du Monument qui existait toujours. Elle a assuré la conservation et l'entretien de ce Monument et en a fait, comme nous l'avons vu, le point de départ d'une action très étendue. Mais, préoccupée de l'avenir de notre Œuvre, nous avons voulu lui assurer la durée. Notre Association éprouve certaines difficultés à augmenter le nombre de ses adhérents.

Malheureusement, les jeunes qui pourraient continuer notre Œuvre viennent en trop petit nombre, si bien qu'il nous est permis d'avoir des craintes sur la durée de l'Association lorsque ses membres actuels n'y seront plus. Et alors, afin de donner à notre Œuvre toutes les sécurités qu'il est possible d'envisager pour l'avenir, nous avons créé la Fondation dite du Monument « Aux Morts des Armées de Champagne et des Ossuaires de Navarin » qui a remplacé le Comité du Monument.

La Fondation fut reconnue d'utilité publique par décret du 16 mai 1933. Il est donc facile désormais à tous ceux qui veulent que cette œuvre dure, de lui apporter les secours qui sont indispensables dans l'avenir, étant certains que les dispositions qu'ils prendront en faveur de la Fondation recevront bien la destination qu'ils auront prescrite.

Nous avons donc maintenant un organisme légal qui nous donne toutes garanties pour l'avenir, la Fondation; et à côté, notre Association qui, par son action morale, garde pieusement le souvenir de nos Morts.

Nous avons un Monument entièrement restauré, qui est un magnifique objet d'art et un tombeau glorieux, un lieu sacré où les foues viennent et prient.

Pour que notre Œuvre continue, pour que le Bulletin paraisse régulièrement, nous vous demandons encore à tous un effort, les cotisations restent fixées aux taux établis par nos Statuts, mais ceux qui le peuvent augmentent leur envoi, que ceux qui ont racheté leur cotisation nous adressent encore une subvention, enfin, faites connaître notre Œuvre autour de vous et amenez-nous des adhérents.

Le 9 février 1930, lors de notre cérémonie annuelle dans la chapelle Saint-Louis des Invalides, Monseigneur Tissier, évêque de Châlons-sur-Marne, qui a toujours montré pour notre Œuvre tant de bienveillance et féconde attention, s'exprimait ainsi dans un discours d'une envolée magnifique: « Il faut pour nos Héros chanter un hymne triomphal d'abord, car ils en sont dignes dans leur bravoure légendaire comme dans leur beauté rédemptrice, nos chers Soldats, tous nos soldats, enfants de la montagne et de la plaine, des villages et des cités, cavaliers ou fantassins, artilleurs, aviateurs et pionniers, tous, chefs et hommes, égaux d'endurance et de courage. Saluons-les donc avec admiration: les plus belles annales de guerre ne racontent en effet nulle part un amour du sol national comme le leur. Devant leurs gestes épiques pâlisent tous les exploits des vieux temps. Et afin qu'on ne les

oublie pas — comme déjà peut en naître la crainte — quand les stèles funères de gloire sont dressées, la tâche est douce au témoin quotidien que je fus de leurs oblations vaillantes, derrière vous, mon Général, qui les commandiez, de les clamer toujours partout à leur louange, au risque de paraître ou nationaliste ou rétrograde. Ceux-là ne les ont pas contemplés ou n'en furent pas qui en perdraient sitôt la mémoire. Ah ! du moins ici regardons-les encore, et suivons-les, soit qu'ils partent aux accents frémissants des clairons vers le trépas menaçant, songeurs peut-être, mais jamais tristes, harassés, mais jamais las, soit qu'ils se ruent comme des lions aux assauts, soit qu'ils affrontent des jours et des nuits, des années plutôt, dans les tranchées meurtrières, la mitraille implacable. Ni le soleil, ni la pluie, ni le fer, ni les gaz homicides ne les arrêtent. Ils ont des âmes de fer dans des corps de boue. Sous le masque terreur de leur figure hirsute flamment des regards de gloire et leurs vêtements en guenilles, troués de blessures et de sacrifice, rayonnent comme des ostensoriels rédempteurs... Vrai peuple de géants qui dominent de leur taille sublime tous les héros de l'Histoire.

« Je les ai vus au matin des batailles, aussi magnifiques dans la sérénité des attentes que surhumains dans l'ardeur des attaques. Je les ai vus au soir des victoires, sous les drapeaux en loques qui claquaient d'orgueil, déposer les armes aussi simplement que ces ouvriers des champs qui, l'outil sur l'épaule, reviennent tranquilles de la tâche quotidienne. Je les ai vus, sur les lits d'agonie, dans la splendeur douloureuse de leurs plaies saignantes, déchirées comme des martyrs, n'ayant que le nom de la France à répéter dans leurs fièvres.

« Et tous les jours, je crois les voir encore tels qu'ils étaient hier, en parcourant la forêt profonde de leurs croix blanches, qui semblent au loin parmi les herbes ou les fleurs, avec la coarde mouvante du Souvenir, comme un grand vol d'oiseaux abattus qui se reposent. »

Les pensées profondes que l'Evêque de la Marne exprimait avec une si belle éloquence, sont restées dans nos cœurs. Elles ont dicté notre devoir, à nous, les anciens combattants, qui avons consacré nos efforts à cette œuvre du Souvenir. Nous avons considéré que nous devions de toutes nos forces perpétuer le Souvenir de nos camarades, les héros dont parlait avec tant de force Monseigneur l'Evêque. Mais, si nous avons pu, au cours des années passées accomplir l'œuvre que nous venons de résumer devant vous, c'est grâce à votre dévouement à vous tous, adhérents et amis de l'Association du Souvenir, c'est par votre zèle et par votre générosité, jamais lassée d'ailleurs, que nous avons pu élever ce Monument qui perpétue le Souvenir de nos Morts et que nous avons pu en faire un tombeau glorieux qui recueille pour l'éternité leurs pauvres restes que la terre de Champagne ingrate maintenant nous rend.

Dans ces années écoulées, de nombreux deuils sont venus nous frapper et nous avons, au cours de notre route, laissé déjà beaucoup de nos amis en arrière. Aussi, nous faisons un appel ému et angoissant aux jeunes pour qu'ils viennent avec nous et pour qu'ils restent après nous pour servir le souvenir de

nos Morts. Combien de familles qui ont été touchées par la perte d'un soldat tombé en Champagne ? Ces familles comptent certainement parmi elles des jeunes qui ont grandi depuis que la bataille est terminée. Ce sont à ces jeunes que nous nous adressons, considérant que c'est pour eux un devoir de reconnaissance à remplir.

Mais nous ferions preuve d'ingratitude si nous nous arrêtons ici sans rendre à celui qui a été l'âme de notre Œuvre, à celui qui nous a aidés toujours de ses conseils, qui nous a dirigés par sa bienveillante attention, qui a été notre modèle, qui a été le grand exemple du Souvenir perpétuel de nos Morts. Il n'y a pas de tâche si rude soit-elle qu'on ne peut accomplir sous une telle direction. Aussi, en terminant ce compte-rendu moral d'une activité qui a été la vôtre, mon Général, nous vous présentons l'hommage ému de notre reconnaissance que nous vous demandons la permission de faire très affectueuse et toute dévouée.

Ce rapport est applaudi par tous les assistants et la parole est donnée à M. Huard, Trésorier adjoint, pour la lecture du rapport financier.

La parole passe ensuite à M. l'Intendant Gallot pour la lecture du rapport du commissaire aux comptes.

Le Général Gouraud met aux voix les trois rapports présentés qui sont tous approuvés à l'unanimité.

L'ordre du jour appelle le renouvellement du tiers du Conseil

Les membres sortants sont : Mmes Levylier, Margaritis, Caillet; MM. Delage, Beaucourt, Lamartinière, Reverden, Chezlet, qui se représentent aux suffrages de l'Assemblée. Mis aux voix par le Président, tous les membres sortants sont réélus.

Le Général Gouraud propose à l'Assemblée deux nouveaux Conseillers: M. Roisin, Architecte du Monument, et M. de Bissy qui ont rendu pendant la guerre d'éminents services au service géographique de la IV^e Armée. A mains levées, ils sont élus.

Il ne reste plus à l'ordre du jour que la nomination des Commissaires aux comptes pour l'exercice en cours. A l'unanimité, Messieurs: l'Intendant Gallot et Duvent sont élus par l'Assemblée.

La partie administrative étant close, le Général Gouraud se lève et présente M. Gabriel Hanotaux de l'Académie Française, qui a bien voulu accepter de prendre la parole à notre Assemblée Générale; Le Général Gouraud retrace à grands traits la carrière de M. Gabriel Hanotaux puis ce dernier prononce alors l'admirable page que nous reproduisons d'autre part.

Après cette conférence trop courte au gré des assistants, le Général Gouraud remercie l'orateur et termine par des paroles d'espoir en l'avenir et donne rendez-vous aux assistants à la cérémonie religieuse célébrée à la mémoire de tous les morts de Champagne, le lendemain au Pavillon Pontifical de l'Exposition.

LA DERNIÈRE PRISE D'ARMES

Chef intrépide et bon qu'un haut amour domine,
Quel émoi d'écouter, face au grand dôme d'or
Où, près de l'Empereur, Foch sur les lauriers dort,
Ton adieu, que l'espoir en la France illumine !

Un demi-siècle empli de tes exploits chemine
Dans tes pas qu'a guidés la paix sage du fort,
Au couchant de carrière où, d'un puissant essor,
Ton fanion vainqueur dresse son étamine.

Et ses plis qu'ont nimbés les cieus de tes succès,
Le premier, il porta, par l'Alsace en victoire,
Son salut tricolore à Kléber et Desaix ;

Tout un peuple applaudit ton geste méritoire
Et t'offre en piédestal, pour le renom français,
Le pavois de ses preux aux fastes de l'Histoire.

Marcel JAY.

Messe au Pavillon Pontifical

Le 7 novembre, l'Association a fait célébrer un Service de Requiem à la mémoire des Soldats Français et Alliés morts au Champ d'Honneur sur le front de Champagne, dans le sanctuaire du Pavillon Pontifical de l'Exposition Internationale de Paris.

S. Em. le Cardinal Verdier, assisté de Mgr Chapoulié, présidait la cérémonie au cours de laquelle la Manécanterie des Petits Chanteurs à la Croix de Bois se fit entendre.

Dans la tribune officielle, le Général Gouraud, Gouverneur Militaire de Paris, était entouré du Général Prételat, de l'Amiral Lacaze, du Colonel Boucher, d'un grand nombre de personnalités du corps diplomatique, les attachés militaires des nations alliées ou associées, des généraux et chefs de corps.

Cent vingt-cinq drapeaux d'associations d'anciens combattants entouraient l'autel où M. l'Abbé de Lespinois célébrait la messe. A l'élévation, les tambours et clairons des Orphelins d'Auteuil sonnèrent *Aux Champs* et avant le « De Profundis » la sonnerie *Aux Morts*.

Trois mille personnes se pressaient dans le Pavillon Pontifical mis gracieusement à la disposition du Comité par le R. P. de Reviers de Mauny, Commissaire Général du Pavillon Pontifical, qui d'autre part, avait obtenu l'entrée libre de l'Exposition pour les assistants.

Le Cardinal, revêtu de la cappa magna, monta les degrés de l'autel pour les prières des Morts, puis il sortit du sanctuaire accompagné du Général Gouraud et passa au milieu des drapeaux formant la haie. Après avoir rendu hommage à nos Morts, la foule immense se dispersa dans l'Exposition.

NECROLOGIE

Nous avons le regret d'annoncer le décès de Monsieur Ernest Ameline-Basbourg, receveur honoraire de Penregistrement, décédé le 26 Octobre dernier à Saint-Lô.

Nous nous souviendrons longtemps de la sympathie témoignée à notre Association par M. Ameline qui fut un des premiers adhérents.

A Monsieur et Madame Olivier Potier, à Monsieur Jacques Potier membre de notre Conseil d'Administration nous adressons nos très sincères condoléances.

**

Nous apprenons le décès de Madame Alexandre Uhlemann décédée le 11 Décembre à Vincennes.

Nous prions Madame Boissy et Monsieur et Madame Georges Uhlemann d'agréer l'expression de nos sentiments de condoléances.

**

Nous avons appris également le décès du Commandant Germain Tournier décédé le 3 Octobre à Alouette-Pessac.

A Madame Germain Tournier nous présentons l'hommage de nos sincères condoléances.

DONS

Nous avons reçu, au profit du monument et ossuaires les dons suivants :

Mesdames - Clech 10 fr. ; Halley 10 fr. ; Koenig 5 fr. ; de Saint-Hérem 10 fr. ; Colonel de Montmorin 10 fr. ; Docteur Adam 10 fr.

Nos remerciements à ces généreux donateurs.

Conseil d'Administration du 16 Décembre

Le Conseil d'Administration de l'Association du Souvenir Aux Morts des Armées de Champagne s'est réuni le 18 Décembre 1937 chez Madame Levylier, Vice-Présidente de l'Association, à 15 heures.

Dès l'ouverture de la séance la parole est donnée à M. Gaston Chezel qui, en sa qualité de Secrétaire Général remercie Madame Levylier de l'hospitalité qu'elle veut bien donner au Conseil d'Administration. Il indique ensuite que le motif de la réunion est de nommer le Bureau pour l'exercice 1937-1938. Après discussion, sont nommés à l'unanimité :

Président Colonel Boucher ;

Vice - Présidents : Madame Levylier ; Monsieur Delage ; Madame Margaritis

Secrétaire Général M. Gaston Chezel

Secrétaires généraux adjoints : MM. M. Dreux ; Chabasse ; Caquet.

Trésorier Général : M. Claude Champion

Trésorier adjoint : M. Huart

Il donne ensuite lecture de la situation financière qui est sensiblement au même niveau que l'an dernier. Toutefois, elle continuera à être sévèrement surveillée.

Le Secrétaire Général rappelle que la prochaine Assemblée Générale aura lieu en Juillet 1938 mais cette fois-ci en Champagne même. A Châlons sur Marne aura lieu le 16 Juillet une manifestation à laquelle le Comité est déjà assuré de nombreux concours et le 17 Juillet, après la veillée nocturne au Monument, aura lieu le pèlerinage annuel. Le Conseil charge le Bureau de préparer ces manifestations qui marqueront le 20^e anniversaire de la bataille de Champagne du 14 Juillet 1918.

M. Chezel relate alors la manifestation au Pavillon Pontifical qui a remporté le plus vif succès.

Il indique l'état des ossuaires et propose qu'un reliquaire soit installé à Navarin pour recevoir les décorations des Morts de Champagne que les familles désireraient voir conservées au monument.

La pose de deux plaques l'une à la mémoire du Général Malcor et l'autre à celle du Général Hély d'Oïssel, restent à l'étude et seront soumises au prochain Conseil.

Après un échange de vues, la séance est levée à 16 h. 15

LISTE OFFICIELLE DES CORPS DES MILITAIRES

RETROUVÉS EN CHAMPAGNE (suite)

HELLOUIN (Emile), 224° R.I., 14-9-14, relevé à Loivre, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 1596.

BRULE (Adolphe), 170° R.I., 4-15-17, relevé à Loivre, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 1597.

COTERET (Eugène), 87° R.I., 11-10-16, relevé à Tahure, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 2544.

DARRAS (Georges), 87° R.I., 9-10-15, relevé à Tahure, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 2695.

MADOUAS (Jean), 128° R.I., 6-10-15, relevé à Tahure, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 2627.

BRUNEAU (Alexandre), 118° R.I., 7-10-15, relevé à Tahure, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 2924.

LOUIS (Edouard), 65° B.C.P., 6-10-15, relevé à Souain, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 2534.

FIQUET (Albert), 319° R.I., 17-10-15, relevé à Tahure, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 2545.

BERTRAND (Edouard), 329° R.I., 17-10-15, relevé à Tahure, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 2686.

BU...A...ELLE (Louis), 1912, Mézières (plaque déteriorée), relevé à Sommepey, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 1618.

MAZURE (Arthur), 273° R.I., 7-10-15, relevé à Sommepey, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 1690.

LEGROS (Villars), 273° R.I., 7-10-15, relevé à Sommepey, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 1663.

BOULONNE (Eugène), 273° R.I., 7-10-15, relevé à Sommepey, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 1664.

LAVERGNE (Jules), 350° R.I., 6-10-15, relevé à Souain, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 1686.

LAURENT (Léon), Mézières 2040, relevé à Sommepey, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 1689.

BONNY (Ludovic), 294° R.I., 8-10-15, relevé à Sommepey, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 1617.

VIE (Jean), 6° B.C.P., 8-10-15, relevé à Sommepey, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 1611.

BATAILLARD (Paul-Louis), 69° B.C.P., 8-10-15, relevé à Sommepey, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 1673.

ASSAILLY (Paul), 294° R.I., 8-10-15, relevé à Sommepey, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 1685.

...OLLE (Paul), Sergent, 1904, Seine, 6° Bureau, relevé à Sommepey, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 1658.

SERGANT (Louis), 294° R.I., 8-10-15, relevé à Sommepey, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 1638.

BUGNE (Paul), 69° B.C.P., 8-10-15, relevé à Sommepey, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 1691.

RUFIN (Roger), Sergent, 69° B.C.P., 8-10-15, relevé à Sommepey, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 1636.

SCAL (Dominique), 294° R.I., 8-10-15, relevé à Sommepey, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 1682.

DUFE (Jean), 1915, Brest, relevé à Maisons de Champagne, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 2878.

PROUTEAU (Célestin), 3° R.I. Cie, 28-2-15, relevé à Beauséjour, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 1698.

PEN...JY (plaque détériorée), relevé à Mesnil-les-

Hurlus, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 3592.

JULIA (Eugène), 142° R.I., 19-3-15, relevé à Beauséjour, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 3517.

Le...ERE (Pierre), 1903, Beauvais, relevé à Mesnil-les-Hurlus, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 1603.

LE COZ (Eugène), Caporal, 51° R.I., 5-3-15, relevé à Mesnil-les-Hurlus, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 1695.

RETOUT (Francis), 1914, Seine, relevé à Mesnil, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 1697.

DECROUE (Charles), 84° R.I., 16-2-15, relevé à Beauséjour, réinhumé Ossuaire de Navarin.

DOMPSIN (Fernand), 84° R.I., 20-2-15, relevé à Beauséjour, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 1696.

MAUPEIX (Albert), 81° R.I., 16-3-15, relevé à Beauséjour, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 1604.

(à suivre).



FORMULE DE LEGS

destinés à la Fondation du Monument aux Morts des Armées de Champagne et Ossuaire de Navarin

La Fondation dite « Monument aux Morts de Champagne et Ossuaire de Navarin », ayant été reconnue d'utilité publique par décret du 16 mai 1933, a qualité pour recevoir les dons et legs qui lui sont faits en argent ou en nature.

La formule ci-dessous insérée dans les dispositions testamentaires suffit pour assurer l'exécution des dernières volontés du donateur :

Je donne et lègue à la Fondation dite « Monument aux Morts des Armées de Champagne et Ossuaire de Navarin », dont le Siège est à Paris, 34bis, rue Vignon, la somme de nette de tous droits et de frais.

Date :

Signature :

VIN du RÉGIMENT



BORDEAUX VIEUX
LIGUE DES COMBATTANTS POUR LA DÉFENSE
DU VIN DE FRANCE

C'EST UN BON VIN DE BORDEAUX
sélectionné avec le plus grand soin.

S'adresser : M. DALLÉAS

3, Cours du Chapeau-Rouge - BORDEAUX

Pour vos Meubles
Pour vos Parquets et Linos

BAUTIN

l'Encaustique Magique

Chez les MARCHANDS de COULEURS

Une Merveille!!!



Pour tirer le maximum de rendement de votre jardin,
— fiez-vous aux conseils de —

RUSTICA

La grande revue hebdomadaire de la campagne.

• LE NUMERO • 0 fr. 75 EN VENTE PARTOUT
de 32 pages illustrées • tous les samedis •
ABONNEMENT D'UN AN : 28 francs.

Spécimen gratuit sur demande. — RUSTICA, 1, rue Gazan, PARIS-14^e.



ARTi

L'APÉRITIF
DE SANTÉ



L'ÂME DE
L'ARTICHAUT

HOTEL-RESTAURANT DE NAVARIN

SOUAIN (Marne)